

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 05 mars 2024

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. HILD Didier ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; M. KOP Patrice

Présent par procuration : Mme DELAPORTE Marjorie donne procuration à M. RISCH Jérôme

Mme MARCK ép SCHMIT Christelle donne procuration à M. BERGER Laurent

Absente : Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT

5 – Fusion du SIE de Kirschnaumen, du SIE du Meinsberg et du SMPE Kirschnaumen-Meinsberg

Monsieur le Maire fait lecture aux membres du conseil de l'arrêté DCL/1-002 du 24 janvier 2024 fixant le projet de périmètre du syndicat issu de la fusion du syndicat mixte de production d'eau Kirschnaumen-Meinsberg, du syndicat intercommunal des eaux de Kirschnaumen et du syndicat intercommunal des eaux du Meinsberg.

Il informe les membres du conseil que les conseils municipaux des communes membres des syndicats doivent se prononcer sur le projet du périmètre et les statuts issus de la fusion.

Monsieur le Maire propose aux membres de débattre.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, à l'unanimité des membres présents, n'émet aucune objection à cette fusion et accepte les statuts présentés, il donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de donner suite à ce dossier.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 05 mars 2024

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20240305-0505032024-DE
Date de télétransmission : 07/03/2024
Date de réception préfecture : 07/03/2024